

LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

GUIDE EXPLICATIF

**COORDINATION AUX
AFFAIRES ACADÉMIQUES
DE PREMIER CYCLE**
ACADPC@FAECUM.QC.CA



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

C'EST QUOI?

Le conseil des affaires académiques (CAA) est l'une des quatre sous-instances de la FAÉCUM. De façon générale, il s'occupe des dossiers concernant les études de premier cycle à l'Université de Montréal.

Plus précisément, le CAA se consacre aux questions touchant les programmes d'études et la formation universitaire des étudiants et des étudiantes de premier cycle de l'Université de Montréal : l'évaluation de l'enseignement, la place du français à l'Université, le plagiat, les stages de formation, etc.

QUI Y PARTICIPE?

Le conseil des affaires académiques est présidé par le coordonnateur ou la coordonnatrice aux affaires académiques de premier cycle de la FAÉCUM.

Il est composé des personnes déléguées (habituellement les représentants ou les représentantes aux affaires académiques) des associations étudiantes membres de la Fédération. Chaque association étudiante y dispose d'un vote.

Il est très important que chaque association y soit représentée pour défendre les intérêts et les opinions de leurs membres. La diversité des points de vue est une condition essentielle à la tenue de discussions constructives et à des prises de position réfléchies et représentatives de l'ensemble de la population étudiante de l'Université de Montréal.

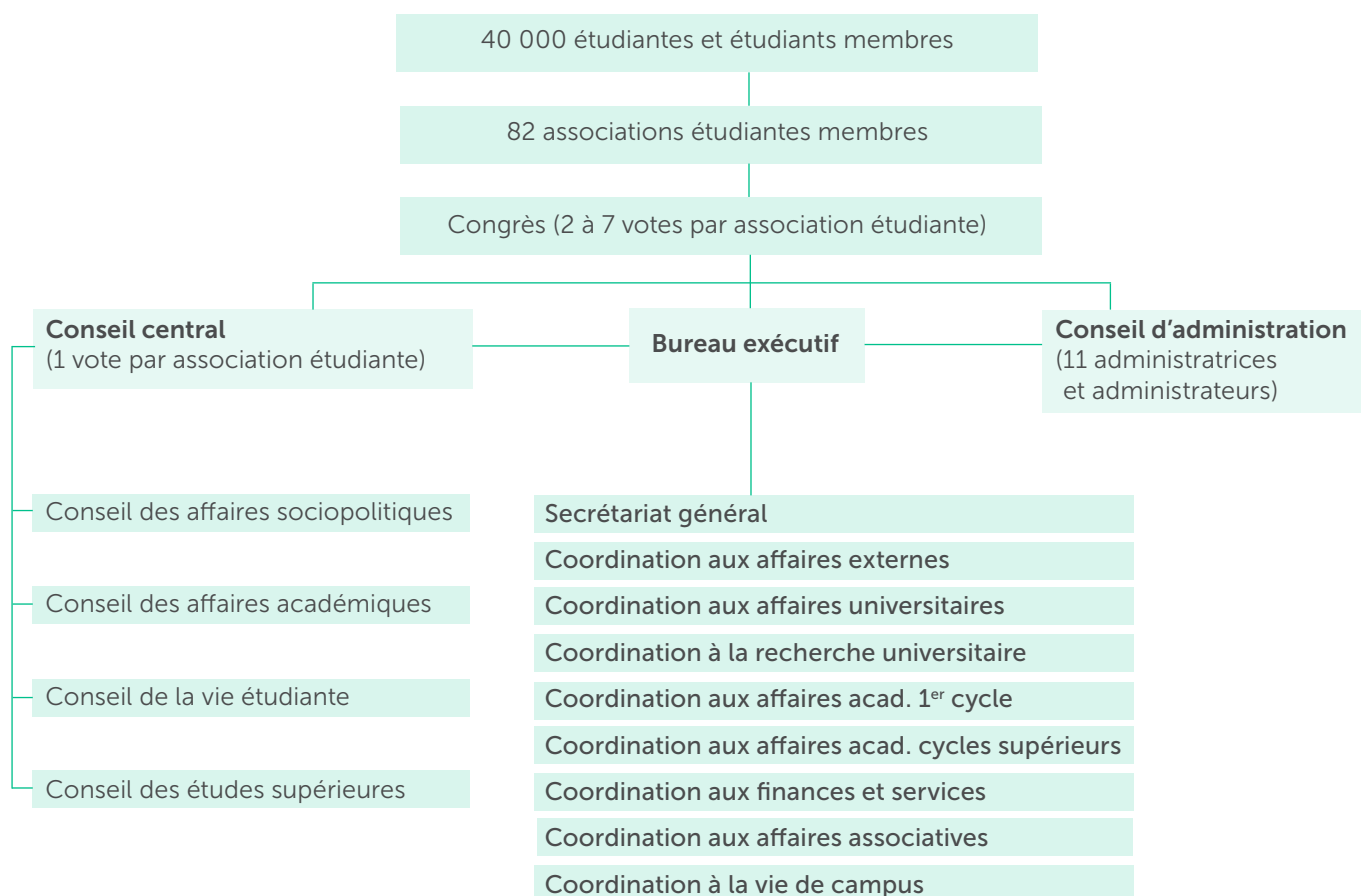
POURQUOI Y PARTICIPER?

Le conseil des affaires académiques est le lieu qui fera de vous une référence au sein de votre association étudiante. Cette sous-instance permettra de vous informer de l'évolution des dossiers pédagogiques de la FAÉCUM, de discuter des enjeux de l'heure, de rencontrer des invités et des invitées de l'Université et d'assister à des formations interactives pour vous familiariser avec votre rôle de délégué ou de déléguée.

De plus, cette instance vous permet, par l'entremise d'un tour de table, d'en apprendre davantage sur ce qui a été fait et ce qui sera fait par les autres associations étudiantes. Le conseil est également un espace pour discuter des enjeux communs et pour trouver des pistes de solution aux problèmes que vous pourriez rencontrer.

Une participation active et assidue en CAA permet non seulement d'orienter le travail du coordonnateur ou de la coordonnatrice, mais également d'assurer que les propositions qui naissent de la rencontre représentent véritablement la volonté des membres. De plus, les discussions de fond en CAA permettent d'alléger les échanges en conseil central.

L'ORGANIGRAMME DE LA FAÉCUM



VENEZ FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX!

POUR OBTENIR UN CALENDRIER PRÉLIMINAIRE OU DE L'INFORMATION À PROPOS DES DOSSIERS SUR LESQUELS LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES TRAVAILLERA, ÉCRIVEZ À ACADPC@FAECUM.QC.CA.

FAECUM.QC.CA

